



Annulation de mariage, mariage frauduleux à but migratoire

Par **fleur de jasmin**, le **06/08/2009** à **16:05**

Bonjour,
J'ai obtenu le divorce aux torts exclusifs de mon époux (mariage frauduleux à but migratoire)
Dans les motifs je lui reproche de m'avoir épousé pour les papiers
Il est noté qu'il a certainement profité de mon état de faiblesse pour m'inciter à contracter mariage.
Je voudrais demander l'annulation à Nantes (circulaire CIV/09/05)
Sur les conclusions de mon avocat, il est noté qu'il envoyait ses salaires à sa famille et à sa véritable compagne, qu'il n'avait pas de travail stable dans son pays comme il le prétendait (preuves à l'appui).
Il est parti à l'obtention de sa 1ère carte de séjour parce que je ne voulais pas signer un prêt de 20000 €.
Il a été assigné d'une OQTF début février 2008, s'est enfui.
Actuellement il est inscrit sur le fichier FPR, il demandait un titre de séjour pour étranger malade.
Je demande quel article du code je peux m'appuyer, il a détourné un prêt de 5500 € qui devait servir à commencer de construire notre maison pour en construire une à ses parents.
Par avance je vous remercie de votre réponse.